



LE SYNDICALISME DES AMÉRIQUES ET LA DÉFENSE DU SYNDICALISME SOCIOPOLITIQUE DANS LE MONDE

1. Introduction

Le critère de la vérité est la pratique. Les débats et compromis doivent être traduits dans les actions. Nous devons mettre en pratique ce que nous proposons et analysons dans nos discours, thèses, formulations.

Dès ce début, nous n'allons rien proposer à la CSI que nous n'avons pas fait dans les Amériques. Au moins nous les essayons, les réalisations se verront, mais nous essayons. Nous ne sommes pas en train de donner une recette encore moins des classes, nous partageons notre vision et ce que nous faisons dans les Amériques.

C'est une proposition que nous voulons présenter pour la CSI, pour apporter aux formulations de son 50^e Congrès et nous espérons qu'elle peut être prise en charge dans sa préparation. Ce n'est pas une proposition contre aucun candidat et aucune candidate. Nous ne faisons pas la politique avec la haine. Nous faisons la politique avec des idées, propositions et actions.

Nous présentons aujourd'hui nos propositions construites démocratiquement dans la CSA et discuter dans notre séminaire international "Les enjeux du Syndicalisme International et du Syndicalisme Sociopolitique dans l'après-pandémie", comme contribution pour les débats dans la CSI

2. Caractéristiques générales de la situation mondiale

La crise n'a pas commencé avec la pandémie, elle s'est intensifiée, avec plus d'impacts pour la classe travailleuse, les relations de travail, les politiques publiques. L'avenir du travail est arrivé précaire et avec un manque des droits, avec la pandémie qui a laissé un solde que nous les travailleurs payent. La crise sanitaire a exposé un système de protection sociale privatisée, exclusif et inégal, qui ignore le travail des protections, qui retombe principalement sur les femmes.

La digitalisation de l'économie, l'entrepreneuriat, l'industrialisation 4.0 néglige le travail comme centre de la société, de la production et de l'activité économique, attaquant



l'identité de classe et de notre organisation. Le plus pervers n'est pas l'informalité, c'est d'essayer de nous enlever l'identité de classe. Ils nous traitent comme des entrepreneurs et collaborateurs, mais pas comme des travailleurs. Les jeunes ne se considèrent comme travailleurs exploités, ils croient qu'ils sont des entrepreneurs.

Nous sommes confrontés à un grand défi : la guerre et polarisation géopolitique affectent également les relations du travail et laissent aux travailleurs d'assumer le plus grand coût des conflits.

Ce n'est pas seulement la perte des milliers de vies, de blessés, de réfugiés, destruction d'infrastructures productives dans les territoires en conflit. Ce sont aussi les effets sur le système économique mondial : occasionnant la pénurie des aliments, augmentation des prix du carburant, inflation et des milliers d'effets négatifs pour les travailleurs.

La production organisée en chaînes de production mondiales approfondit les conditions d'informalité et de précarité dans les pays du Sud, avec des lois du travail faibles et la complicité des gouvernements qui légifèrent en faveur des sociétés transnationales et le capital social. Les lois ne sont pas démocratiques, elles sont en faveur du capital.

Le mouvement syndical doit s'engager dans une action plus énergique contre le comportement des entreprises transnationales, en reconnaissant la nécessité d'instruments contraignants sur les entreprises et les droits humains, en tant qu'outil de défense de nos droits.

La réforme du système des Nations Unies et le multilatéralisme ne peuvent pas compromettre les possibilités de construire des formes démocratiques de participation pour le syndicalisme et les mouvements sociaux. La définition de la « société civile » qui est proposée permet souvent la représentation d'intérêts contraires aux travailleurs. L'intérêt des entreprises ne peut être privilégié.

Les inégalités persistent et s'approfondissent : genre, générations, envers les migrants, xénophobie, racisme. Les travailleurs sont discriminés, ils sont victimes de double ou triple oppression comme conséquence d'une société qui reproduit des valeurs d'exclusion.



L'avancée du conservatisme se traduit par des formes de néo-fasciste et des atteintes à la démocratie dans le monde entier. Les élections en France, au Brésil, en Colombie, aux Philippines sont le reflet du risque d'avancée de l'extrême droite face aux revendications des peuples qui rejettent le néolibéralisme et ouvrent aussi la possibilité d'avoir des gouvernements progressistes. Nous espérons gagner dans ces pays.

La crise environnementale est l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'humanité. Nous nous engageons à passer un système énergétique d'entreprise propriétaire à un système qui place le travail et la vie au centre. Un système énergétique qui reconnaît le droit à l'énergie.

Nous défendons la nécessité d'un nouveau contrat social ; Pour nous, cela signifie un changement de modèle, comme une étape nécessaire vers un développement durable avec une justice sociale et environnementale, de la façon que nous contribuons depuis PLADA.

3. Le mouvement Syndical doit donner de la visibilité et organiser les travailleurs dans le monde.

Le renforcement et la transformation des syndicats doivent devenir une réalité. Nous préconisons l'élaboration d'une feuille de route mondiale pour renforcer notre mouvement syndical avec la participation effective des Global Unions. C'est le défi. Que voulons-nous pour les prochaines années? Sommes-nous satisfaits de la représentation des travailleurs telle qu'elle est actuellement structurée? Notre réponse est NON.

Les syndicats ont des défis décisifs pour la défense des droits des travailleurs, face à de nouvelles formes qui brisent les structures de l'État de bien être qui ont fonctionné jusqu'au dernier quart de siècle.

Il est nécessaire une action de solidarité syndicale nationale et internationale pour renouveler leurs réponses afin de représenter la classe ouvrière dans toute sa diversité, quelle que soit sa relation contractuelle.



L'organisation des jeunes est un défi qui implique aussi une transformation des structures syndicales. Nous devons non seulement démocratiser et générer une structure multigénérationnelle, nous devons également inclure leurs demandes.

De fortes restrictions demeurent sur l'activité syndicale par des réglementations qui limitent les droits d'organisation, de négociation collective et de grève, par des atteintes à l'autonomie des organisations syndicales de la part des gouvernements, observées par l'OIT et la Cour Interaméricaine des Droits Humains.

Cela se combine avec diverses formes de criminalisation et d'attaque contre l'action syndicale, qui dans de nombreux cas va au-delà des menaces contre la vie de ceux qui s'organisent pour défendre leurs droits, ici des dirigeants syndicaux et sociaux sont tués.

4. Engagement radical pour la paix

Le syndicalisme doit donner la priorité à la solidarité mondiale et à la défense de la classe ouvrière, sans suivre les déterminations et les actions des gouvernements et leurs intérêts géopolitiques, encore moins des entreprises qui font des guerres comme une négoce qui alimente un modèle économique générateur de crise dans le monde. En tout cas nous défendons toujours la paix, suivant des conceptions historiques, comme nous l'avons exprimé dans la récente déclaration du CSA : "La paix se construit avec le dialogue, pas avec les armes. Il n'est pas permis l'effet pervers d'un radicalisme accru, de l'ultra-nationalisme et de la stimulation des idéologies d'extrême droite, avec de graves conséquences pour les peuples et les minorités ethniques".

C'est urgent la récupération du multilatéralisme et du droit international comme fondement de la stabilité et de la sécurité pour toutes les nations du monde.

Le syndicalisme des Amériques réitère son engagement envers la paix, la souveraineté et l'autodétermination des peuples et des nations ; comme cela a été exprimé lors de notre 4e Congrès, lorsque nous avons souligné que l'Amérique latine et les Caraïbes doivent être un territoire de paix et exempt de bases militaires étrangères.



Nous défendons que la CSI organise une journée mondiale avec des grèves, manifestations, séminaires pour la paix. Nous devons refléter la position du syndicalisme dans la défense de la paix.

5. Au sein de l'OIT

Il faut aujourd'hui renforcer les mécanismes tripartites de dialogue social et la fonction normative de l'OIT, prendre position avec fermeté contre la dépendance excessive à l'égard des positions du groupe des employeurs, qui ont agi pour affaiblir les instruments de contrôle en remettant en cause leurs points de vue sur l'application des normes internationales.

Les employeurs questionnent les droits collectifs, notamment le droit de grève, systématiquement nié depuis 2012, constituant une grave atteinte à la liberté d'association et de négociation collective. Nous ne pouvons pas négocier des cas qui pénalisent des gouvernements progressistes et accepter et relativiser des gouvernements autoritaires qui attaquent la liberté d'association, de négociation collectivement, criminaliser et tuer les travailleurs. Nous n'acceptons pas que le Brésil ou la Colombie ne soient pas condamnés, les gouvernements sont clairement ennemis de la classe ouvrière. Nous, les travailleurs, nous ne pouvons pas être une monnaie d'échange face à une prétendue stabilité avec les employeurs.

L'élection du nouveau Directeur général de l'OIT pose des défis quant au repositionnement d'un agenda social et à l'expression des intérêts des travailleurs, face à la logique d'entreprise du système multilatéral.

La CSI devrait plaider pour qu'ACTRAV considère plus pleinement la représentation régionale dans toutes ses décisions et activités, ainsi que dans la définition des positions de sa structure, en concertation avec les organisations syndicales les plus représentatives. Nous voulons un système interne qui fonctionne et se rapporte à nos organisations.



6. La CSI doit commencer à jouer un rôle différent dans un monde en conflit et à risque pour la classe ouvrière internationale

Nous sommes face à un moment crucial dans la consolidation du rôle du syndicalisme international, dont le dernier moment important a été la création de la CSI il y a 15 ans. Nous devons faire un pas de plus dans notre internationalisme syndical.

L'attaque contre la classe ouvrière et le syndicalisme à travers le monde nécessite une réponse articulée pour construire une unité programmatique et mobiliser un programme qui rassemble les travailleurs et leurs organisations, ainsi que la société dans son ensemble.

Le syndicalisme socio-politique est notre engagement à renforcer un agenda qui transcende une action limitée aux aspects sociaux et nous place comme un acteur pertinent et protagoniste dans les conflits politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui sont présents dans le monde en ce moment.

La démocratie est une valeur essentielle, c'est pourquoi elle doit être précisée comme une priorité au sein de nos structures syndicales à tous les niveaux : national, régional et mondial. Il est nécessaire d'élargir nos définitions de la démocratie pour garantir la participation effective des représentants syndicaux des différentes régions dans les organes de gestion de la CSI (secrétariat, organes du gouvernement, comités, etc.). Nous partons d'un défi : que tous nos affiliés soient présent au 5ème congrès en Australie. Nous espérons garantir un débat face à face à tous. Si certains affiliés n'arrivent pas, que la raison soit les restrictions sanitaires et non les difficultés économiques.

Nous défendons la présence de l'Amérique latine au secrétariat de la CSI. Le Secrétaire Général Adjoint est un leader mondial, nous le disons en tout respect, il n'est pas un fonctionnaire du Secrétaire Général.

Nous défendons un débat sur le financement de notre structure. Le quota ne peut être régie par des critères bureaucratiques. Le quota est un engagement politique non financier. C'est un débat pour les 4 prochaines années.



Le financement externe doit fonctionner selon des critères programmatiques. La coopération internationale doit être solidaire, sans générer le risque de modifier ou de questionner notre politique.

Le secrétaire général de la CSI est l'en-tête, la voix et la représentation visible du syndicalisme international. Il nous représente tous. Sa fonction prioritaire est de coordonner, diriger, donner le rythme, mais le plus important est assurer l'équilibre interne, être le plus grand garant de l'unité interne.

Nous voulons une CSI avec un visage latino, africain, asiatique, européen, Nord et Sud, l'Est et l'Ouest, qui représente la classe ouvrière avec sa diversité, ethnique, genre, générationnelle.

Nous voulons une CSI avec plus de mobilisation et d'organisation et moins de lobbying. Préparer notre force pour n'importe quelle négociation en s'appuyant sur une base organisée et mobilisée. Nous avons besoin d'un syndicalisme international qui rend visible et organise à partir de la reconnaissance de la base organisée.

Nous n'acceptons pas de frontières pour la classe ouvrière internationale. Ce sont de modestes contributions des Amériques au niveau international. Nous proposons une structure qui ne crée pas le risque d'une nouvelle division du mouvement syndical. Une structure qui peut dire : ma voix, ma négociation et ma présence appartiennent aux travailleurs, au côté de celui de la classe ouvrière. Une CSI qui donne la priorité à la défense d'un monde de justice sociale, aux valeurs civilisatrices. Nous apportons ces idées au débat international. Nous espérons sortir du Congrès de Melbourne beaucoup plus forts et mieux préparés que nous le sommes aujourd'hui.

Il est urgent que la CSI reconnaisse les points de vue de toutes ses centrales affiliées et, en particulier, des différentes régions lors de l'adoption de ses positions et définitions.

Le travail de la CSI sur les différents thèmes doit être articulé en tenant compte des priorités de ses centrales affiliées. L'unité syndicale se construit à partir de la reconnaissance des besoins, des priorités et des revendications des différentes régions, mettant les travailleurs au centre. Ce que nous présentons ici servira à définir les Amériques pour le prochain congrès de la CSI. La CSA participera à ce Congrès



CONFEDERACIÓN SINDICAL DE TRABAJADORES/AS DE LAS AMÉRICAS

CONFEDERACIÓN SINDICAL INTERNACIONAL



avec une forte unité en tant que région, contribuant à son tour à l'unité internationale. Cette contribution que nous apportons est pour la construction d'une synthèse mondiale. Nous n'attendons pas avoir un consensus absolu, nous espérons que nos contributions seront prises en compte dans les formulations et les décisions du 5e Congrès de la CSI. Depuis les Amériques, nous bâtissons une CSI forte et unie.

Panamá, le 20 avril 2022